



La feuille de chou

La feuille d'information de Notre Dame du Pré

Contactez-nous

Fête du village

Enfin, nous nous sommes retrouvés pour la fête du village le 6 et 7 août après 2 ans de privation pour cause de Covid. Vous avez été nombreux à revenir vous amuser autour des différentes animations proposées (défilé de chars, atelier pour enfants, démonstration de fabrication de beaufort..).

Mairie de
Notre Dame Du Pré
115 rue de la mairie
73600 Notre dame du Pré
Téléphone : 04.79.24.01.74

Courriel :
contact@notredamedupre.fr

Site :
www.notredamedupre.fr

Lundi 9 h - 11 h
Mardi 9 h - 11 h
Jeudi 14 h - 16 h

Etat civil :

Décès

Mme RUBIEZ Olga née
TERRAZ le 18.08.2022

Naissance

Adèle, fille d'Alicia et Rémi
SACHET

Lina, fille de Maxime
MITOIRE (employé
communal)

Mariage

Le 8 octobre 2022 Heikki
DEWAELE et Sylvain
POUPAULT

Mariage à venir

Le 5 novembre 2022
Ian OGDEN et Linnea
JACOBSEN

Nouveaux jeux les Plaines

Les jeux pour enfants se trouvant devant la salle polyvalente ont été entièrement remplacés par 6 nouveaux modules aux normes de sécurité actuelles. Parents, n'hésitez pas à en faire profiter vos enfants !!



Quelques nouvelles de la famille ARNAUD-MANET

Un an déjà... un an que nous avons quitté notre beau village. Que de chemin et de belles rencontres depuis notre départ (12 juillet 2021). Que ce soit les locaux qui nous ont ouvert leurs portes ou d'autres voyageurs qui nous ont aidé sur notre route, cette année a été riche en événements.

Que de surprises et de paysages magnifiques, découverts sur notre route.

Que de moments d'émotions vécus en famille.

Après le Nord et le Sud de l'Europe nous voici à l'EST, en Arménie. Point le plus éloigné de notre voyage. A l'heure ou l'itinéraire du retour pose réflexion. Nous avons une grosse pensée pour nos proches, amis et voisins, qui nous manquent.

C'est donc avec la tête remplie d'aventures que nous vous disons à bientôt... Retour prévu en février 2023 !

Les Yaka Yaller



Événements à venir

- La cérémonie du 11 novembre aura lieu au chef lieu à 11h15.
- Les fêtes de fin d'année approchent à grand pas, les enfants seront conviés pour la création et la décoration du sapin de Noël, ainsi que pour les cartes de vœux.
- Cette année, les maisons décorées auront lieu avec quelques restrictions par rapport à l'électricité.
- Suivant l'évolution du Covid, nous allons organiser le traditionnel goûter pour les seniors et la remise de colis le 10 décembre à 15h00 à la salle polyvalente des Plaines.

Pour les gourmands



Marie-Pierre Morel © Editions du Chêne

Tarte au Beaufort

6 PERS.

POUR LA PÂTE :	POUR LA GARNITURE :
250g de farine	100g de Beaufort râpé
125g de beurre	2 dl de crème fraîche
3/4 verre d'eau	1 verre de lait
sel	3 œufs
	muscade, sel, poivre

Préparer la pâte brisée en mélangeant la farine, le beurre, l'eau et 1 pincée de sel.
Étaler-la et fonder dans un moule à tarte beurré.
Piquer le fond avec les dents d'une fourchette.
Dans une terrine, fouetter la crème fraîche avec les œufs et le lait, poivrer, saler, râper un peu de noix de muscade, ajouter le Beaufort, battre bien le tout et verser dans le moule à tarte.

- 30 à 35 min au four 180° -

Démouler à la sortie du four et servir chaud.

Avec une bonne salade de saison. Régalz vous

Extinction éclairage public

Avec une volonté de la municipalité d'initier des actions en faveur de la maîtrise des consommations d'énergies, le Conseil Municipal a décidé qu'à compter du 1^{er} Novembre, l'éclairage public sera totalement interrompu de 23 heures 00 à 06 heures 00, sur le territoire de la commune de Notre Dame du Pré.

Message transmis par La Poste

La Poste a sollicité la Mairie pour transmettre un message aux habitants : « *Chaque année nos facteurs sont victimes d'accidents liés aux conditions météorologiques hivernales difficiles. Nous vous engageons à respecter les règles liées au raccordement postal et à la distribution du courrier à savoir :*

Les boîtes aux lettres doivent toutes être impérativement positionnées en bordure de voie publique

L'accès à votre boîte aux lettres devra être obligatoirement déneigé et salé.

Si ces conditions ne devaient pas être respectées, nous nous réservons le droit de mettre votre courrier en instance au bureau de poste le plus proche. Nous vous remercions par avance de votre collaboration. »

Bel automne à tous

